Flash Economie

N° 59
30 décembre 2024

L'anomalie la plus grave de l'économie européenne : la stagnation de la productivité dans l'industrie

Le taux d'emploi des personnes peu qualifiées a nettement augmenté depuis 2014 dans la zone euro. Il n'est donc pas très étonnant qu'on ait observé une stagnation de la productivité du travail dans les services depuis 2017. Mais la productivité du travail dans l'industrie manufacturière a aussi stagné depuis 2018, ce qui est anormal et surprenant. Quatre années après la crise de la Covid, cette stagnation de la productivité dans l'industrie ne peut pas être expliquée par la décision de conserver des salariés dans les entreprises industrielles malgré le recul de l'activité. Il s'agit plutôt d'une conséquence de l'insuffisance des investissements en nouvelles technologies, en robots et en Recherche-Développement de l'industrie de la zone euro.

Le recul de la productivité dans l'industrie manufacturière de la zone euro, associé au faible pouvoir de fixation des prix (au faible pricing power) en raison de la concurrence étrangère, explique le recul de la profitabilité de l'industrie et la faible incitation à investir dans les entreprises industrielles de la zone euro.

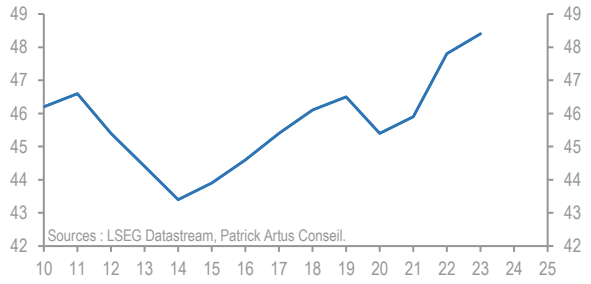
Patrick Artus
Conseiller économique senior
patrick.artus-ext@ossiam.com
@PatrickArtus

Communication marketing : ce document n'a pas été élaboré selon les dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières et ses auteurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

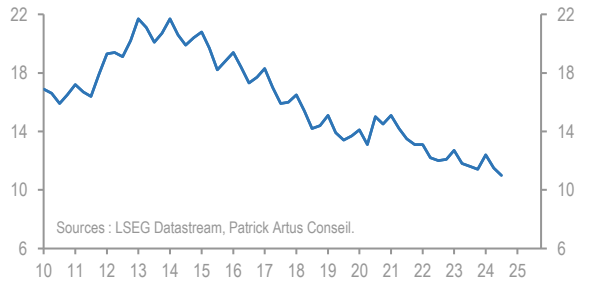
Il est normal que la productivité stagne dans les services

Le taux d'emploi des personnes peu qualifiées a nettement progressé dans la zone euro (Graphique 1), leur taux de chômage a nettement baissé (Graphique 2), ceci depuis 2014.

Graphique 1
Zone euro : taux d'emploi des personnes dont le niveau d'éducation est bas (inférieur à l'enseignement primaire, enseignement primaire et premier cycle de l'enseignement secondaire, niveaux 0-2, en %)

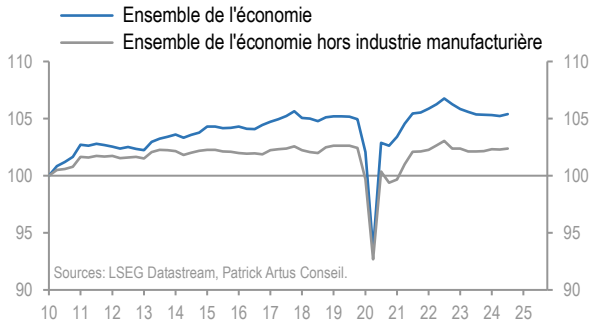


Graphique 2
Zone euro : taux de chômage des personnes dont le niveau d'éducation est bas (inférieur à l'enseignement primaire, enseignement primaire et premier cycle de l'enseignement secondaire, niveaux 0-2, en %)



Puisque beaucoup de personnes ayant un niveau d'éducation faible sont rentrées sur le marché du travail, il n'est pas étonnant que la productivité du travail dans l'ensemble de l'économie et dans les services ait stagné (Graphique 3) depuis 2013.

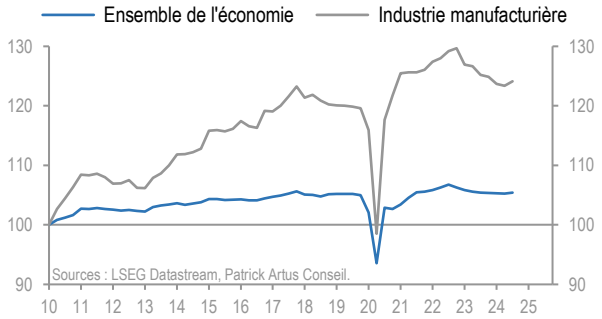
Graphique 3
Zone euro : productivité par tête dans l'ensemble de l'économie et dans l'ensemble de l'économie hors industrie manufacturière (100 : 2010.T1)



Mais il est anormal que la productivité du travail stagne dans l'industrie manufacturière depuis 2018

Normalement, la productivité du travail dans l'industrie manufacturière progresse nettement plus vite que celle des services ou que celle de l'ensemble de l'économie. C'est le cas dans la zone euro de 2010 à 2018 (Graphiques 4a et 4b).

Graphique 4a
Zone euro : productivité par tête dans l'ensemble de l'économie et dans l'industrie manufacturière (100 : 2010.T1)



Graphique 4b
Zone euro : productivité par tête dans l'ensemble de l'économie et dans l'industrie manufacturière (GA en %)



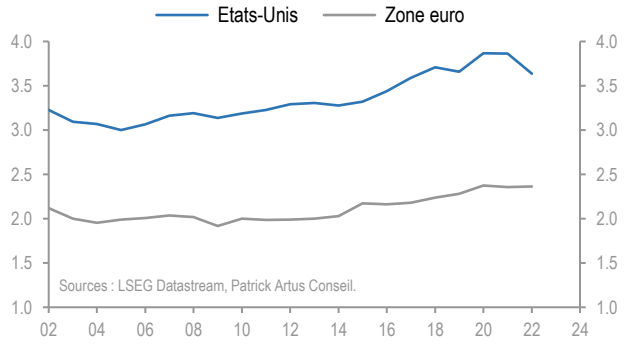
Mais, depuis 2018, la productivité du travail dans l'industrie manufacturière ne progresse presque plus (**Graphiques 4a et 4b**), ce qui est surprenant et anormal.

Pourquoi la stagnation de la productivité dans l'industrie manufacturière ?

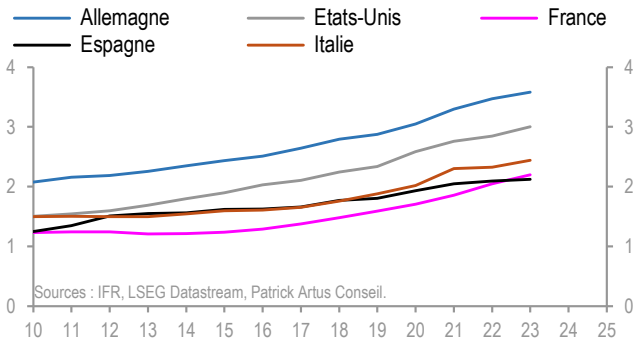
Juste après la pandémie de la Covid, une explication souvent avancée de la faiblesse de la productivité dans l'industrie était que les entreprises industrielles européennes, pour éviter les difficultés de recrutement et la perte de capital humain, avaient choisi de ne pas licencier malgré le recul de l'activité. Mais cet argument ne peut plus être valable quatre années après la pandémie de la Covid. Probablement, la faiblesse de la productivité dans l'industrie manufacturière est due aujourd'hui :

- **à la faiblesse de l'investissement en nouvelles technologies dans la zone euro** (**Graphique 5**) ;
- **à la faiblesse de la robotisation de la zone euro, particulièrement en France, en Espagne et en Italie** (**Graphique 6**) ;
- **à celle des dépenses de Recherche-Développement des entreprises** (**Graphique 7**).

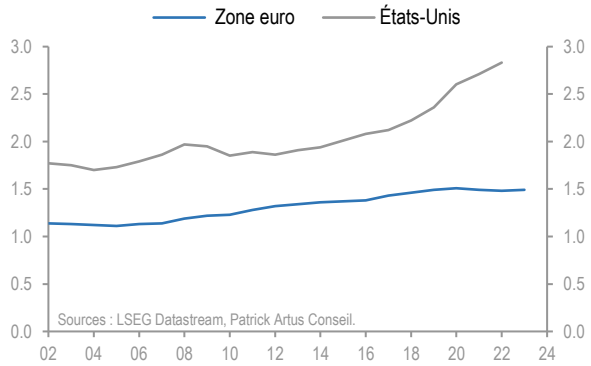
Graphique 5
Investissement en TIC y compris logiciels (valeur, en % du PIB valeur)



Graphique 6
Stocks de robots industriels (pour 100 emplois manufacturiers)



Graphique 7
Dépenses de R&D des entreprises (en % du PIB valeur)



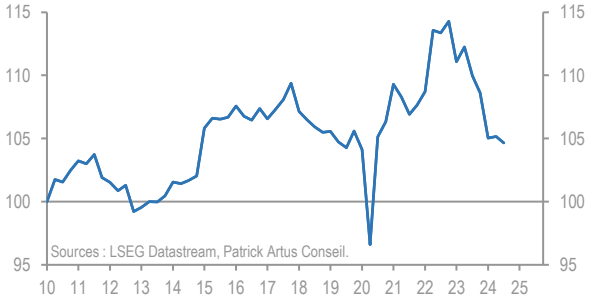
Synthèse : les explications de la faible incitation à investir dans l'industrie de la zone euro

L'industrie manufacturière de la zone euro, surtout depuis 2018, montre :

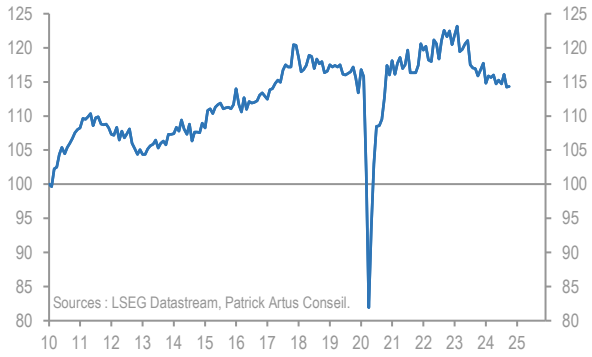
- **une quasi-stagnation de sa productivité** ;
- **un recul de ses marges bénéficiaires** (**Graphique 8**), lié à l'intensité de la concurrence étrangère.

Cela explique la **faible incitation à investir dans l'industrie européenne**, d'où il résulte en particulier le recul de la production manufacturière de la zone euro (**Graphique 9**).

Graphique 8
Zone euro : ratio entre le prix de la valeur ajoutée et le coût salarial unitaire dans l'industrie manufacturière (100 : 2010.T1)



Graphique 9
Zone euro : production manufacturière (100 : 2010.M1)



Avertissement

Ossiam, filiale de Natixis Investment Managers, est un gestionnaire d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (Agréement n° GP-10000016). Bien que l'information contenue dans le présent document provienne de sources jugées fiables, Ossiam ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude de toute information dont elle n'est pas la source. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données du marché à un moment donné et peuvent changer de temps à autre. Le présent document a été préparé uniquement à des fins d'information et ne doit pas être considéré comme une offre, une sollicitation d'offre, une invitation ou une recommandation personnelle d'acheter ou de vendre des actions participantes, tout titre ou instrument financier d'un Fonds Ossiam, ou de participer à toute stratégie de placement, directement ou indirectement. Il est destiné à être utilisé uniquement par les destinataires auxquels Ossiam le met directement à disposition. Ossiam ne traitera pas les destinataires de ce document comme ses clients du fait qu'ils aient reçu ce document. Tous les renseignements sur la performance présentés dans ce document sont fondés sur des données historiques et, dans certains cas, sur des données hypothétiques, et peuvent refléter certaines hypothèses à propos des frais, des impôts, des charges de capital, des attributions et d'autres facteurs qui influent sur le calcul de rendements. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont des énoncés de notre jugement à cette date et sont susceptible de changer sans préavis. Ossiam n'assume aucune responsabilité fiduciaire pour les conséquences, financières ou autres, provenant d'un placement dans un titre ou un instrument financier décrit dans ce document ou dans tout autre titre, ou de la mise en œuvre d'une stratégie de placement. Les informations contenues dans ce document ne sont pas destinées à être distribuées ou utilisées par une personne ou une entité, par un pays ou une juridiction, où cela serait contraire à la loi ou à la réglementation ou qui assujettirait Ossiam à toute exigence d'inscription dans ces juridictions. Ce document ne peut être distribué, publié ou reproduit, en entier ou en partie.